

**Inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2020/2021**

La rentrée 2020, comme l'année précédente, se fera par le biais des inscriptions en ligne pour le transport scolaire. Aussi, il vous sera possible d'inscrire vos enfants directement sur le site :

[www.auvergnhonealpes.fr/scolairehautesavoie](http://www.auvergnhonealpes.fr/scolairehautesavoie)

**A compter du mardi 5 mai et jusqu'au lundi 20 juillet 2020\***

**\*Au-delà de cette date, les frais d'inscription seront majorés, le tarif passe de 135 € à 210 € par dossier.**

**TARIFS 2020/2021**

	Elève de Primaire	Elève du Secondaire
Pour 1 enfant :	<b>135 €</b>	<b>135 €</b>
Pour 2 enfants* :	<b>270 €</b>	<b>270 €</b>
Pour 3 enfants* :	<b>405 €</b>	<b>405 €</b>
Carnet de 20 tickets lignes régulières (à payer séparément)		
	<b>2 €</b>	
Frais de renouvellement d'une carte perdue		
	<b>15 €</b>	
Pénalité de retard après la date limite - applicable à chaque dossier		
	<b>75 €</b>	

\* enfants issus de la même famille

À compter du 1<sup>er</sup> février 2021, les tarifs des inscriptions sont minorées de 50 %.

**Concernant les familles qui se sont déjà inscrites en ligne en 2019-2020 :**

Les familles inscrites en ligne en 2019-2020 et qui souhaitent procéder à une réinscription pour l'année scolaire 2020-2021 devront s'inscrire en passant par le biais du menu « RENOUVELLEMENT » du site. **Le dossier sera pré rempli avec les informations de l'année dernière.**

Elles devront renseigner le numéro d'identifiant de l'élève concerné (n° commençant par **399XXXXX**) et saisir le mot de passe défini lors de la création du dossier.

En cas d'oubli du mot de passe, vous devrez utiliser le module « Mot de passe oublié » qui procédera à l'envoi d'un mail automatique contenant un nouveau mot de passe vers l'adresse mail renseignée dans le dossier lors de l'année précédente.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur le site de la CCFU ou de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

**Les internes, les apprentis, les élèves ne respectant pas la carte scolaire ou en alternance et les élèves de l'enseignement supérieur (BTS, DUT...) ne peuvent pas bénéficier du service des transports scolaires de la CCFU.** Pour circuler sur le réseau LIHSA (Lignes Interurbaines de Haute-Savoie) à tarif réduit, le dispositif **Carte Décllic'** a été mis en place. Pour toute information complémentaire à ce sujet, vous pouvez visiter le site de la Région : [www.auvergnhonealpes.fr/255-haute-savoie.htm](http://www.auvergnhonealpes.fr/255-haute-savoie.htm)

**Le Service des Transports Scolaires**